

Conseil Municipal du lundi 2 mai 2016

Le lundi deux mai deux mille seize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur ASTRIC Bertrand, Maire.

Absents excusés et représentés : Mme Stéphanie LECOT, absente excusée, procuration à M. Yves FADIER; Mme Virginie AUFFRET, absente.

Mme Christine LAGARDE a été élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19h00, en présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes de Boussières, invités à participer à cette réunion. Les élus de chaque assemblée se présentent à tour de rôle.

Le compte rendu de la séance du 4 avril 2016 n'appelle pas de remarque particulière, il est validé comme tel.

Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.)

Les conseillers du C.M.J. prennent la parole à tour de rôle et présentent un bilan de leurs différentes actions : après-midi jeux (20 mars 2016), nettoyage de printemps (2 avril 2016), mais aussi de celles à venir : tournoi multisports (28 mai 2016), remplacement du toboggan école maternelle et carte avantages jeunes/restos du cœur.

Monsieur le Maire au nom du conseil félicite les intervenants pour leur présentation et la maturité dont ils font preuve pour mener à bien leur engagement citoyen.

Projet Cure

Monsieur DEMESMAY, Adjoint au Maire, indique que le jury procédera à l'audition des candidats retenus pour présenter leurs projets le 4 mai 2016.

Rénovation du parcours de santé : présentation des offres

Monsieur REYSSIE, conseiller municipal, présente les différentes offres reçues pour la rénovation du "parcours Santé".

3 devis sont présentés :

- entreprise BOUTET : 21 947 €

- SA PROLUDIC : 23 432,22 €

- SATD 13 864,80 € (bois) ou 15 240 € (acier) : offres qui ne correspondent qu'à la pose des agrès.

A l'unanimité, le conseil retient l'offre de l'entreprise BOUTET, pour sa proximité et son expertise.

Enfouissement réseau basse tension : convention de servitude avec ERDF

Le Maire expose qu'il y a lieu d'enfouir une ligne basse tension sur la parcelle ZB 422 située "Sur les Craies". Pour ce faire il convient d'établir une convention de servitude avec ERDF.

Le Maire donne lecture de ladite convention.

Lecture entendue le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention de servitude.

Feu d'artifice du 13 juillet 2016 : participation de la commune

Le Comité des fêtes de l'An 2000 organise les festivités du 14 juillet. La participation demandée à la commune s'élève à 1,10€/habitant pour le feu d'artifice qui sera tiré à Busy le 13 juillet.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le montant de cette participation.

Droit de préemption sur la parcelle AE 472

Cet ordre du jour est retiré suite à l'annulation de la vente de la parcelle AE 472.

Tribunal Administratif de Besançon (recours de M.COURTET sur la délivrance d'autorisation d'urbanisme) : autorisation d'ester en justice

Le Maire expose que Monsieur Jean-Louis COURTET, domicilié à Toulouse et propriétaire de biens chemin du Bas des Vignes conteste la légalité d'autorisations d'urbanisme accordées par Monsieur le Maire sur ce secteur.

M. Jean-Louis COURTET a déposé trois recours auprès du tribunal administratif de Besançon. Afin de défendre les intérêts de la commune le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à ester en justice et donc d'avoir recours à un avocat.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise le Maire à ester en justice et à accomplir toutes les démarches nécessaires.

Fusion des communes

Le conseil municipal visionne le diaporama adressé par Mme BAVEREL, Adjointe au Maire de Vorges-les-Pins et coordinatrice de la commission gouvernance pour l'étude de la fusion de communes. Ce diaporama présente les deux choix transitoires de représentation offerts aux communes qui décident de fusionner jusqu'aux prochaines échéances électorales municipales : un conseil municipal agrégeant la totalité des conseillers municipaux élus préexistants ou une représentation proportionnelle des différents conseils municipaux suivant la population de leur commune respective.

Une réunion est prévue le 9 mai 2016, à la Maison des Loups, pour tous les conseillers municipaux des communes de Thoraise, Torpes, Abbans-Dessous, Abbans-Dessus, Vorges-les-Pins, Busy et Boussières afin d'échanger sur le projet de fusion.

Questions diverses

- cérémonie du 8 mai : mise en place de l'organisation de cette manifestation.
- 22 mai 2016 : organisation de la fête de la Nature

Madame BERNARD, Adjointe, présente le déroulement de la journée : 2 sentiers pédestres à parcourir avec animations prévues pendant la marche et au mitan de la journée. Pour informer et mobiliser la population, des programmes seront distribués.

La séance est levée à 21 heures 45.